



FLASH INFO

Montreuil, le 06 mai 2022

PROJET DENSITÉ

PROJET DENSITÉ LA CGT FAIT BOUGER LES LIGNES !

L'UFCM-CGT avait déposé début d'année une demande de concertation immédiate (DCI) auprès du GPU sur le projet Densité de transfert partiel des informaticiens des UPI des ASTI vers e.SNCF. Lors de cette réunion, l'UFCM-CGT s'était insurgée contre l'incohérence du découpage des UPI, avec notamment la séparation des TAM dans deux sociétés différentes.

Par ailleurs, deux concertations spécifiques de projet (CSP) étaient organisées par SNCF Réseau. Lors de la première réunion, l'UFCM-CGT avait défendu les revendications déjà argumentées lors de la DCI face à e.SNCF.

Grâce aux interventions de l'UFCM-CGT et à la mobilisation des nombreux TAM en grève le 31 mars 2022, les directions de e-SNCF et SNCF Réseau ont revu leur copie !

UNE DEUXIÈME CSP QUI ACTE DES AVANCÉES POUR LES CHEMINOTS !

- ✓ Transfert de tous les TAM vers e.SNCF (pas de scission entre les applicatifs Réseau et la bureautique) ;
- ✓ Maintien du lieu principal d'affectation (hors projets immobiliers en cours ou à venir) ;
- ✓ Maintien des régimes de travail (pas de régime siège à 114 repos et conservation du régime établissement à 122 repos) ;
- ✓ Tous les agents de qualification E (dont les contractuels) en tableaux de service ;
- ✓ Pour les cadres transférés, pas d'obligation à passer au forfait jours s'ils n'y sont pas encore ;
- ✓ Suivi de la situation des DU dont le poste est supprimé avec les organisations syndicales.

L'UFCM-CGT continuera de défendre sa vision du métier, au plus proche des utilisateurs, avec une assistance téléphonique réinternalisée et de vrais parcours professionnels. Nous avons d'ailleurs déjà présenté cette vision détaillée dans notre tract du 7 février 2022 (<https://bit.ly/3sb6FeS>).

De même, l'UFCM-CGT sera particulièrement vigilante, au cours des prochaines échéances, quant aux autres points portés lors de la DCI.

L'UFCM-CGT vous invite à débattre de ces avancées. N'hésitez pas à contacter les militants de la CGT !

